

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
12 NOVEMBRE 2020 – 19H00 – SALLE DES FÊTES

Présents : Serge DEBRIE – Lucie DOMENICHINI – Gérard ESCOFFIER – Alain FIGUET –
Bénédicte MARTIN – Renaud DUMAS – Mylène AUBERT – Jean-François FARRE –
Raphaël MEILLE – Jean-Baptiste PALISSE – Renaud SMAGUINE – Elina RENAUD

Excusés : Ludovic ROBERT – Virginie PENEL

Secrétaire de séance : Bénédicte MARTIN

Préambule : Un collectif d'Agriculteurs est venu présenter leurs arguments pour défendre leur outil de travail, le conseil prend note et transfère les courriers aux services du département.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

- **VIE DU CONSEIL**

- Protection incendie :

Une réunion a eu lieu à Gervans avec Gérard Escoffier et Renaud Dumas.

Il faut faire un diagnostic des besoins sur la commune. A priori nous ne consulterons pas un bureau d'étude mais la commune utilisera les compétences de ses conseillers pour effectuer ce bilan. Quand le bilan sera avancé il sera présenté au SDIS 26 pour conseil puis pour validation.

L'Etat participe à hauteur de 80% des investissements sur la commune.

VEOLIA doit vérifier les poteaux à incendie.

- Bulletin municipal

La rédaction est lancée pour une publication prévue début janvier 2021.

La commission finance présentera un point sur la répartition des différents budgets sur la commune.

Nous ferons de nouveau la promotion pour Panneau Pocket.

Il y aura une présentation des différents projets de Bren et de l'équipe municipale.

- Dates des prochaines commissions

Etant donné le contexte, certaines réunions sont annulées, le travail se fera à distance et pour les réunions maintenues, les personnes concernées ont été directement informées.

- **VOIRIE**

Les travaux du SDED au lotissement Les Vignes pour l'électrification de cette zone et le renforcement du réseau électrique sont acceptés par délibération du conseil à l'unanimité.

- **EDUCATION**

- Compte-rendu du conseil d'école :

Les différents protocoles ont été mis en place, pour la cantine, des compromis ont été trouvés pour accueillir les enfants dans les conditions sanitaires les plus satisfaisantes.

Les effectifs de l'école sont en légère baisse cette année.

Des projets vont être mis en place si la situation le permet : musique, piscine, cinéma d'animation pour les CM1.

Les projet ENIR est en attente de validation par l'Education Nationale.

- Organisation du temps scolaire :

Le protocole pour les horaires scolaires doit être réévalué et validé lors d'un conseil d'école extraordinaire. A priori, les horaires actuels seront inchangés.

- **COMMISSION SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE**

- Le portage de repas :

L'activité commence tout doucement depuis le 5 octobre. Le reconfinement avait donné un coup de frein à l'activité qui s'est arrêtée pendant deux semaines.

Les livraisons à domicile vont reprendre les vendredis et dimanches.

- Achat de masques par Arche agglo

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de valider le règlement de la facture d'un montant de 543.91€ pour paiement de la part communale pour les masques commandés par Arche Agglo lors du premier confinement.

Une nouvelle distribution de masques sera de nouveau organisée dans les jours à venir dans les boîtes aux lettres avec les masques restants.

- **BATIMENTS – TERRAINS COMMUNAUX – VIE ECONOMIQUE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT – CADRE DE VIE :**

- Accès PMR entre école et mairie :

Le nettoyage du mur le long du chemin sera assuré par Guillaume.

Nous allons proposer à la population de fournir des graines et des plantes pour garnir ce mur. Guillaume assurera la plantation.

- Vestiaires :

Les travaux avancent de manière satisfaisante. Livraison prévue en janvier / février.

- Renouvellement de la convention d'adhésion au service mutualisé ADS

(Application du Droit du Sol) :

Le conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

- Transfert de la compétence document d'urbanisme à Arche Agglo :

Il faudra délibérer avant le 1^{er} janvier 2021 si nous souhaitons que cette compétence soit abandonnée à Arche Agglo pour mettre en place un PLUI. Sans réponse de la part de la commune, ce transfert se fera de manière tacite.

La décision sera prise au prochain conseil municipal après une présentation de Renaud DUMAS des avantages et des inconvénients pour la commune de déléguer ou non cette compétence à Arche Agglo.

- Aménagements paysagers : expression des besoins et plantations.

La signalétique a déjà commencé à être installée.

Nous devons choisir les plantations que nous souhaitons faire. Place des randonneurs et autour de la salle des fêtes il y a beaucoup d'arbres morts.

Faut-il les remplacer en priorité ou envisager d'autres plantations ailleurs ?

Nous pourrions organiser une corvée pour enlever les arbres morts ou choisir de prendre un prestataire de service qui assurera ce travail.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Convention déneigement :

Une nouvelle convention déneigement a été signée par la commune avec Nicolas Perrolier pour une durée de 6 ans. La commune s'engage à aider à dégager les troncs et les branches si besoin (comme lors de l'épisode neigeux de novembre 2019).

- Illuminations de Noël :

Une corvée sera organisée le 05/12/2020 à 8h pour donner à notre village un air festif bien nécessaire par les temps qui courent !!!

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 21h30.

Prochain conseil le 3 décembre 2020 à 19h en salle des fêtes.

